



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 26 février 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres	
EN EXERCICE	24
PRESENTS :	8
VOTANTS :	14

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Monsieur Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Gérard HÉBERT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET, Béatrice RUCHETON (pouvoir) et Messieurs Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Était excusé : Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT ;

Était absent : Monsieur Nicolas MEARY ;

OBJET :

**PROPOSITION DE
COOPÉRATION SUR
LA COMPENSATION
CARBONE**

Nomenclature ACTES :
8 Domaine de
compétence par
thème
8.8 Environnement

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT (pouvoir), Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Jean MORLAIS, Patrick POCHON et Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Étaient absents : Messieurs Laurent DUCRUIT, Fabien ORIOT, Parfait SOUNOUVOU ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir) et Isabelle FROMAGE ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Mesdames Françoise CHANCELIER, Constance GUERY et Messieurs Denis CELADON, Yves COZE, Patrick de LUCA, Jean-Luc DOUINE, Gilles CLUGNAC, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER et Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Clothilde CAMPAIN, Marinette MESSIAS, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Cécile DELBECQ, Morgane DELEU, Lucie KIENER-CALVET, Marie MARIN et Messieurs Quentin VION, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE et Fabienne COTTÉ ;

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

12 MARS 2025

Affichage le :

12 MARS 2025

PROPOSITION DE COOPÉRATION SUR LA COMPENSATION CARBONE

Vu l'avis favorable de la commission concernée ;

La Labellisation Bas Carbone, est délivrée par le Ministère à une exploitation agricole, qui, suite à un diagnostic réalise un plan d'actions sur 5 ans pour réduire ses émissions de carbone ou stocker du carbone. Il peut ensuite vendre ses crédits-carbone à une entreprise émettrice dans une démarche de compensation.

L'association Terre et Cité propose aux territoires franciliens volontaires un projet de coopération dans le cadre du programme européen LEADER sur le sujet de la labellisation bas carbone.

Objectifs du projet :

- Partage d'expérience et d'informations en Ile-de-France ;
- Facilitation des échanges entre les exploitants et les acteurs du Label Bas Carbone ;
- Identifier les opportunités et « menaces », répondre aux questions des exploitants.

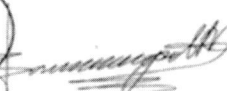

Actions proposées sur 2 ans :

- Mobilisation des volontaires lors d'une première réunion d'information coorganisée par la Chambre d'agriculture de la Région Ile-de-France et Terre et Cité ;
- Ateliers et formations sur la démarche ;
- Visites de fermes labellisées ;
- Forum inter-acteurs pour faire émerger des partenariats.

Plan de financement prévisionnel sur 2 ans :

Coût total par territoire	12 000 € TTC	100%
Autofinancement	2 400 €	20 %
Montant d'aide FEADER sollicité	9 600 €	80 %

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais autorisent la coopération sur la compensation carbone et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.

Le Président
Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250311-2025-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025

Affichage : 12/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

